



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/418
8 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 20 d) de l'ordre du jour provisoire*

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE :
RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET COORDINATION
DES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR ÉTUDIER ET ATTÉNUER LE PLUS POSSIBLE
LES CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	3
II. UNE TRAGÉDIE SUR LE PLAN HUMANITAIRE	5 - 41	3
A. Les personnes déplacées dans leur propre pays	5 - 14	3
B. Les conséquences humanitaires	15 - 18	5
C. Les nettoyeurs de Tchernobyl : "les liquidateurs"	19 - 25	6
D. Augmentation de la morbidité	26 - 28	7
E. Impact sur les enfants	29 - 31	7
F. Incidence des cancers de la thyroïde	32 - 35	8
G. Incidences des maladies dues au stress	36 - 39	8
H. Risques d'augmentation de l'incidence des autres cancers et maladies	40 - 41	9

* A/50/150.

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
III. RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL	42 - 51	9
A. Répercussions économiques	42 - 46	9
B. Contamination de l'environnement et conséquences	47 - 51	10
IV. L'ASSISTANCE INTERNATIONALE	52 - 65	11
V. COORDINATION ET MISE EN OEUVRE DE LA RÉACTION . . .	66 - 79	14
VI. OBSERVATIONS FINALES	80 - 88	17
<u>Annexe.</u> ORGANISATIONS INTERNATIONALES, ÉTATS MEMBRES ET AUTRES ORGANISATIONS DONT L'ONU A REÇU DES INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL		20

I. INTRODUCTION

1. Dans le monde entier, le nom "Tchernobyl" est devenu le synonyme de catastrophe technologique tant redoutée; il représente le fruit amer et symbolique de notre désir effréné de progrès. Mais pour les pays où est retombée la plus grosse quantité de substances toxiques jamais rejetée dans l'atmosphère, Tchernobyl, c'est encore et toujours un désastre humanitaire de première ampleur. C'est près de 10 ans marqués par la contamination effective ou potentielle, des déplacements forcés, le regard insistant – nécessaire certes – des experts, une succession de rapports contradictoires et le discrédit progressif des autorités, et les atermoiements de la communauté internationale. C'est, bien pire encore, la jeunesse terrassée, encore aujourd'hui, par les effets de l'irradiation.

2. Près de 400 000 personnes ont dû fuir au lendemain de l'explosion survenue le 26 avril 1986 dans la centrale nucléaire de Tchernobyl. Selon certaines estimations, au moins 9 millions de personnes ont été touchées directement ou indirectement par l'accident de Tchernobyl. D'après le Ministère de la santé du Bélarus, l'incidence du cancer de la thyroïde, déjà en progression marquée, pourrait continuer de s'aggraver jusqu'en 2005-2010. On estime qu'une zone aussi étendue que l'Angleterre, le pays de Galles et l'Irlande du Nord (plus de 160 000 kilomètres carrés) a été contaminée. Quant au traumatisme subi par la population, il est aussi monstrueux qu'il est difficile à quantifier.

3. D'autres catastrophes humanitaires appellent certes notre attention, mais les données accumulées au fil des ans depuis le drame ne laissent aucun doute : les organismes des Nations Unies et la communauté internationale doivent continuer d'accorder la plus haute priorité aux conséquences du désastre.

4. Le présent rapport, établi en application de la résolution 48/206 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 1993, décrit l'ampleur de la catastrophe humanitaire dans les trois pays les plus touchés (Bélarus, Fédération de Russie et Ukraine) et l'action internationale menée jusqu'à présent pour parer aux conséquences de l'accident. Il replace aussi cette longue crise humanitaire dans son contexte socio-économique tant il est vrai que les problèmes directement imputables au drame de Tchernobyl ne sauraient être abordés isolément, sauf à se placer dans une optique de recherche. On verra en effet qu'alors qu'ils opèrent leur transition vers l'économie de marché, ces pays ne sont pas en mesure de faire face à eux seuls aux dépenses énormes nécessaires pour parer aux effets de la catastrophe qui continuent à se manifester. L'accent est mis également sur la souffrance des populations touchées par le drame, qui n'est que trop manifeste, et sur le devoir moral que nous avons de leur venir en aide.

II. UNE TRAGÉDIE SUR LE PLAN HUMANITAIRE

A. Les personnes déplacées dans leur propre pays

5. On estime que près de 400 000 personnes (150 000 au Bélarus, 150 000 en Ukraine et 75 000 en Russie) ont dû fuir après l'explosion du réacteur.

6. Déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ces personnes ont enduré les souffrances qui sont le lot de tous les réfugiés et personnes déplacées : elles ont dû s'enfuir très rapidement, laissant derrière elles leurs foyers et leurs attaches, sans savoir où elles allaient ni ce qui les attendait; elles ont connu les logements provisoires et vécu dans un dénuement extrême.

7. Puisque tout ce que leur logement contenait était contaminé, elles ont dû partir avec, pour tout bagage, les vêtements qu'elles portaient qu'elles ont dû brûler quand elles sont arrivées à destination.

8. Les personnes qui ont été évacuées de la zone la plus fortement contaminée (la "zone d'exclusion de 30 kilomètres") ne pourront jamais retourner chez elles : le césium 137, principal radionucléide à longue période émis lors de l'explosion, demeure radioactif pendant une trentaine d'années. Les terres agricoles et les forêts demeureront inexploitablement pendant 8 à 20 ans.

9. L'avenir est d'autant plus incertain pour les personnes déplacées qu'il n'existe pas de certitude scientifique et que l'on n'a aucune expérience d'un accident nucléaire avec persistance de rayonnements de faible intensité. Faute d'un précédent permettant de dégager des connaissances scientifiques, on n'a pas pu prédire les effets de la contamination sur les populations vivant dans les zones touchées. Le cas des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, pendant la seconde guerre mondiale, n'apporte en l'occurrence aucun élément utile, alors que la comparaison semblait s'imposer. Ces explosions ont provoqué une très forte dose de rayonnement de courte durée. L'explosion de Tchernobyl a dégagé au total une bien plus grande quantité de matières radioactives que les deux bombes atomiques réunies, mais d'une plus longue période et de moindre puissance.

10. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) signale que, dans certaines des régions contaminées par l'explosion de Tchernobyl, l'intensité du rayonnement est aujourd'hui comparable à celle du fond de rayonnement naturel dans bien des régions d'Europe et d'ailleurs. De plus, une étude publiée dans le Journal of Radiation Research établit, sur la base d'un groupe témoin de 80 000 personnes ayant survécu à Hiroshima et Nagasaki, à seulement 600 le nombre de cancers que l'on peut directement attribuer à l'irradiation.

11. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère que seule une étude épidémiologique détaillée portant sur plusieurs dizaines d'années permettra de déterminer de façon scientifique comment l'incidence de différents cancers sera affectée par l'accident de Tchernobyl. On n'a donc pas les bases médicales nécessaires pour dire que la progression de certains types de cancer est la conséquence directe de la radioexposition. Une exception notable est l'incidence du cancer de la thyroïde chez les enfants, qui a déjà sensiblement augmenté. Cette question est examinée en détail plus loin.

12. Les statistiques avancées par la communauté scientifique, pour rassurantes qu'elles soient, ne suffisent pas à calmer la vive inquiétude qui règne parmi les populations des trois pays les plus gravement touchés. Les victimes, ne sachant plus quoi croire, n'ont de certitude que la réalité de ce qu'elles endurent. Beaucoup pensent être bien plus gravement atteintes que ne le montrent les renseignements actuellement disponibles. Ces craintes, à n'en pas

douter, ont été exacerbées par le mur de silence que se sont vu opposer au lendemain de l'explosion les citoyens de ce qui était alors l'Union soviétique et par le discrédit des autorités qui en a résulté. Elles sont pour les personnes sinistrées d'autant plus difficiles à ignorer et plus oppressantes que l'ennemi, c'est-à-dire l'irradiation de leur organisme, est invisible. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) signale une nette augmentation, depuis Tchernobyl, de l'incidence des maladies dues au stress et des troubles du comportement.

13. Psychologiquement, l'incertitude quant aux conséquences de l'irradiation est difficile à vivre, d'autant que bien des cancers comportent une longue période de latence. D'où le sentiment très répandu que le pire est encore à venir. On comprend aisément que les habitants des zones irradiées soient réticents à regagner des régions qu'ils soupçonnent d'être encore contaminées. Outre que l'incertitude quant aux effets latents ou à long terme de l'accident empêche des milliers de personnes de retourner chez elles et de reprendre une vie normale, les structures sociales et la vie économique se trouvent profondément perturbées, les personnes déplacées ont des doutes constants au sujet de leur santé et les services de soins et de diagnostic sont insuffisants. Le changement de régime socio-économique qui s'opère actuellement dans ces pays aggrave aussi, comme on va le voir, la situation puisque les pays tout entiers sont touchés par des problèmes sanitaires qui se seraient limités autrement aux populations sinistrées.

14. Faute de preuves scientifiques solides permettant d'affirmer que la progression d'un certain nombre de maladies depuis Tchernobyl est due à la radioexposition, la communauté internationale ne s'est pas vraiment mobilisée de façon décisive. Cet état de choses montre clairement à quel point il est dangereux qu'une obligation morale urgente et manifeste soit entièrement déterminée par l'existence de preuves scientifiques et statistiques.

B. Les conséquences humanitaires

15. D'après les estimations officielles des trois pays les plus touchés, au moins 9 millions de personnes au total ont été sinistrées par la catastrophe de Tchernobyl.

16. Au Bélarus, la Commission parlementaire sur Tchernobyl estime que 2,5 millions de personnes ont été sinistrées dans ce pays. L'UNICEF avance le chiffre de près de 2 millions : 130 000 personnes déplacées hors des zones contaminées et 1,8 million vivant encore dans des régions où la radioactivité est supérieure à 5 curies par kilomètre carré.

17. Le Ministère ukrainien qui s'occupe de Tchernobyl fait état de plus de 3,5 millions de personnes touchées, dont 800 000 enfants. Environ 3 à 5 millions de personnes vivent dans des régions contaminées à des degrés divers et 3 millions d'entre elles se disent habilitées à bénéficier de soins gratuits, d'une pension alimentaire et d'une mise à la retraite anticipée. De plus, la contamination s'est propagée en Ukraine jusqu'à la mer Noire, les radionucléides du combustible nucléaire encore contenu dans le sarcophage de la centrale ayant gagné la nappe phréatique et, de là, le Dniepr.

18. La Fédération de Russie estime que 3 millions de personnes vivent encore dans des régions où la radioactivité est supérieure à 5 curies par kilomètre carré.

C. Les nettoyeurs de Tchernobyl : les "liquidateurs"

19. Le risque d'irradiation après l'explosion était plus grand peut-être pour ceux qui étaient chargés d'éteindre l'incendie et d'effectuer les premiers travaux de décontamination, ceux qu'on a appelés les "liquidateurs".

20. La tâche de ces hommes, militaires et civils fournis principalement par l'armée soviétique, a été d'étancher le bâtiment du réacteur et de procéder à des opérations de nettoyage, entre 1986 et 1988, dans des zones hautement contaminées. Ceux qui travaillaient à l'intérieur du bâtiment avaient reçu la consigne de ne pas s'y attarder plus de 90 secondes, le temps d'attraper un bloc de béton effondré ou une masse de décombres, et de s'éloigner au plus vite du réacteur. Depuis ce temps, les liquidateurs se sont dispersés dans toute l'ex-URSS. Beaucoup d'entre eux n'ont pas été recensés et identifiés avec précision, en partie à cause de l'éclatement de l'URSS et des transformations socio-économiques qui ont suivi. On ne sait même pas exactement combien de personnes ont participé aux opérations de nettoyage.

21. D'après de nombreux témoignages, non encore confirmés, beaucoup sont morts des suites de l'irradiation. Pourtant, selon l'OMS, la surveillance médicale des liquidateurs dans les trois pays les plus touchés fait déjà apparaître une progression de la morbidité et de la mortalité pour ce groupe. La deuxième phase du Programme international de l'OMS concernant les effets sur la santé de l'accident de Tchernobyl (PIESAT) fera une plus large place aux questions intéressant les liquidateurs (recensement et traitements médicaux). On manque cependant de fonds pour ce travail.

22. Les chiffres communiqués par le PIESAT font état de 800 000 liquidateurs au total, et l'Ukraine estime qu'elle en a 200 000, la Fédération de Russie 350 000 au moins, le Bélarus 130 000 environ, les autres ont émigré ou n'ont pas encore été recensés.

23. Tous les spécialistes sont d'avis que les personnes qui ont été irradiées dans les jours suivant l'explosion courent les plus hauts risques. En effet, l'atmosphère contenait alors un radionucléide dangereux, l'iode-131. C'est probablement le motif de la très forte augmentation des cas de cancer de la thyroïde, l'iode-131 étant très largement absorbé par cette glande. Toutefois, la demi-vie de l'iode-131 n'étant que de huit jours, il n'aurait plus constitué un danger après cette période. Les principaux risques encourus par les liquidateurs sont les suivants : maladies cardiaques et cardio-vasculaires, cancer du poumon, gastro-entérite, tumeurs et leucémie. Pour eux, aux effets de l'irradiation proprement dite s'ajoutent le stress et la crainte d'avoir été contaminés.

24. Cela étant, un problème essentiel se pose : les pays concernés n'ont pas été en mesure de procéder au recensement de tous les liquidateurs. En conséquence, on ne peut dresser l'inventaire complet des effets de l'accident sur la santé ni déterminer les mesures à prendre.

25. Selon une grande organisation non gouvernementale, la Tchernobyl Union, 10 % des liquidateurs originaires de la Fédération de Russie seraient désormais invalides, l'invalidité étant ici définie comme l'incapacité d'assurer un travail à plein temps. Selon le Ministère de la Fédération de Russie pour la défense civile, la gestion des situations d'urgence et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, 38 % des liquidateurs russes présentent une pathologie ou une autre. Selon la Tchernobyl Union, 7 000 sont décédés depuis l'accident et certains se sont suicidés.

D. Augmentation de la morbidité

26. Dans les trois pays touchés, tous les indices révèlent une augmentation de la morbidité due en partie à l'accident de Tchernobyl. En effet, dans les régions les plus touchées, le taux de morbidité semble être plus élevé que dans l'ensemble des trois pays en question.

27. Selon le Ministère de la santé bélarussien, le taux de morbidité de la région de Gomel, au sud du pays (la région la plus gravement contaminée), est à l'heure actuelle de 51 %. Parmi les maladies dont l'incidence a le plus fortement augmenté, on trouve les cancers du poumon et de l'estomac et les affections urinaires.

28. Selon des sources ukrainiennes, il y aurait dans le nord de l'Ukraine 1 521 maladies pour 1 000 habitants, le chiffre pour l'ensemble de l'Ukraine étant de 1 118 p. 1 000. Parmi les liquidateurs, les cas d'invalidité sont au nombre de 263 p. 1 000, alors que, pour l'ensemble du pays, le taux est de 47 p. 1 000, ce qui signifie que, dans les zones touchées, il est six fois plus élevé. Dans l'ensemble, selon le Ministère de la santé ukrainienne, dans les régions contaminées, le taux de morbidité est de 30 % plus élevé (à conditions égales d'âge, d'environnement professionnel et de cadre de vie).

E. Impact sur les enfants

29. Les enfants, notamment ceux qui sont nés entre 1981 et 1987, sont les plus susceptibles de contracter des maladies liées à l'accident de Tchernobyl. En effet, les enfants et les embryons sont particulièrement sensibles aux effets des radiations. On observe surtout une augmentation très préoccupante des cancers de la thyroïde mais, selon des études réalisées par l'UNICEF, d'autres affections menacent les enfants : déficience immunitaire, anémie, troubles neurocirculatoires, affections respiratoires, maladies gastro-intestinales et insuffisance cardio-vasculaire. Jusqu'à présent, on n'a pas enregistré d'augmentation des cas de leucémie.

30. En Ukraine, où la population compte 12 millions d'enfants, sur 2 millions vivant dans des zones contaminées (cinq curies ou plus par kilomètre carré), 900 000 vivent encore dans des zones à risques. Au Bélarus, où la population compte 2,3 millions d'enfants âgés de moins de 15 ans, 500 000 vivent dans des zones contaminées. Dans la Fédération de Russie, quelque 500 000 enfants vivent dans des zones contaminées.

31. Cela étant, comme l'a fait remarquer l'UNICEF, il est difficile d'affirmer de manière catégorique que les enfants qui vivent dans les zones contaminées

sont en moins bonne santé que ceux qui vivent dans d'autres régions du Bélarus, car les enfants originaires des zones les plus contaminées (et leur famille) ont été réinstallés dans d'autres régions du pays. L'UNICEF a donc analysé des statistiques globales concernant la situation des enfants au Bélarus de 1990 à 1994 et a constaté que plusieurs pathologies étaient en très nette augmentation : troubles du système nerveux et troubles sensoriels (43 %), maladies circulatoires (43 %), maladies de l'appareil digestif (28 %), affections génito-urinaires (39 %), maladies des os, des muscles et du tissu conjonctif (62 %), troubles de l'hématopoïèse (formation des globules sanguins) (24 %), anémie ferriprive (10 %), troubles endocriniens (8 %), diabète (28 %), maladies cardiaques et circulatoires congénitales (25 %) et tumeurs malignes (38 %).

F. Incidence des cancers de la thyroïde

32. Dans les trois pays touchés, on a observé chez les enfants une très forte augmentation des cas de cancer de la thyroïde, particulièrement au Bélarus.

33. Selon les autorités bélarussiennes, alors qu'on n'avait pratiqué, de 1966 à 1985, que 21 interventions chirurgicales pour cause de cancer de la thyroïde chez des enfants de moins de 15 ans, on en a pratiqué 379 depuis 1986, d'après les statistiques combinées du Bélarus et de l'OMS. Ces dernières années, le nombre d'interventions a continué d'augmenter, ce qui semble indiquer que la cause est bien l'accident de Tchernobyl, car le cancer se manifeste après une période de latence. Selon l'OMS, alors que, de 1986 à 1989, on n'a enregistré seulement 18 interventions chirurgicales de ce type, il y en a eu 29 en 1990, 59 en 1991, 66 en 1992, 79 en 1993 et 82 en 1994. Selon les autorités bélarussiennes, il y a eu 46 interventions au cours du premier semestre de 1995.

34. Selon les autorités ukrainiennes, de 1981 à 1985, on a pratiqué 25 interventions chirurgicales sur des enfants âgés de moins de 15 ans ayant un cancer de la thyroïde et, selon l'OMS, entre 1986 et 1994, on en a pratiqué 208. Un examen attentif permet de constater que, là aussi, la cause semble bien être l'accident de Tchernobyl : selon l'OMS, alors que, de 1986 à 1989, on ne compte que 34 interventions, il y en a eu 26 en 1990, 22 en 1991, 47 en 1992, 42 en 1993 et 37 en 1994.

35. Dans la Fédération de Russie, un seul cas de cancer de la thyroïde chez l'enfant avait été signalé de 1986 à 1989, mais entre 1990 et 1994, l'OMS en a enregistré 23.

G. Incidences des maladies dues au stress

36. Selon l'UNICEF, "au moment de l'accident, les personnes les plus directement exposées n'ont pas toujours été informées des effets possibles des radiations. Certaines n'ont même pas appris que l'accident avait eu lieu. Le manque d'information ou, dans certains cas, la diffusion d'informations contradictoires, l'incertitude quant aux effets présents et futurs sur la santé, les risques qui pèsent sur les générations à venir et, pour certains, le stress de la réinstallation, tout cela a affecté l'équilibre psychologique des populations touchées par Tchernobyl".

37. Selon l'UNICEF, les études réalisées au Bélarus donnent les chiffres suivants : dans les zones contaminées, 62 % des personnes interrogées souffrent d'une forte anxiété, 75 % ont une forme plus ou moins grave de dépression et 73 % éprouvent un malaise sérieux.

38. L'UNESCO a observé des phénomènes similaires en Ukraine, où elle a comparé les données recueillies dans les zones contaminées à celles recueillies auprès d'un groupe témoin. Elle a constaté que, dans les zones contaminées, il y avait davantage de divorces et de problèmes d'alcoolisme et que les relations entre parents et enfants étaient plus difficiles. En outre, les structures sociales se détérioraient de plus en plus, les jeunes étant tentés de partir.

39. Selon les études réalisées par l'UNESCO, les enfants qui vivent dans les zones contaminées d'Ukraine auraient une espérance de vie de cinq à sept ans inférieure à celle des enfants qui vivent dans des zones non contaminées. Ils sont plus anxieux, plus introvertis, et plus inquiets pour leur santé et celle de leur famille. Il est intéressant de noter qu'ils ont toutefois de meilleurs résultats à l'école, la réussite scolaire étant un moyen de fuir les zones contaminées.

H. Risques d'augmentation de l'incidence des autres cancers et maladies

40. Les spécialistes redoutent la multiplication d'autres maladies : tumeurs, troubles endocriniens, leucémie, tuberculose, diphtérie, maladies cardiaques et cardio-vasculaires, cancers du poumon et de l'estomac, maladies du sang, maladies de la moelle épinière, lésions intra-utérines et affections urinaires. Ils font remarquer que même si l'augmentation de l'incidence de ces maladies ne peut pas être directement attribuée à Tchernobyl, l'affaiblissement du système immunitaire des personnes irradiées entraînera une augmentation de la morbidité.

41. Le Ministère de la santé bélarussien a constaté une diminution des défenses immunitaires de la population.

III. RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE
L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

A. Répercussions économiques

42. Les trois pays touchés sont en train de passer de l'économie dirigée à l'économie de marché et, contrairement à d'autres pays anciennement communistes, ne bénéficient pas encore de la reprise et de la croissance. Tout au long de 1994, dans les trois pays concernés, le produit intérieur brut (PIB) n'a cessé de diminuer en chiffres absolus.

43. Selon la Communauté économique pour l'Europe (CEE), en 1994, le PIB de la Fédération de Russie a diminué de 16 % par rapport à l'année précédente.

44. Selon le Bureau des Nations Unies à Kiev, en 1994, le PIB de l'Ukraine a diminué de 25 % par rapport à l'année précédente. En 1993, il avait déjà diminué de 14 %, en 1992, de 17 % et en 1991, de 14 %. On a toutefois observé

qu'à la fin de 1994, la production a cessé de diminuer. En 1995, le salaire moyen avoisine les 100 dollars par mois.

45. En 1994, le PIB total du Bélarus s'élevait à 4,3 milliards de dollars. Selon le Bureau des Nations Unies à Minsk, cela représentait une baisse de 20 % par rapport à l'année précédente. En 1994, le PIB par habitant était de 421 dollars. En 1995, le salaire moyen était estimé à 70 dollars par mois.

46. Les trois pays les plus touchés sont contraints de consacrer d'énormes parties de leur budget à l'atténuation des effets de l'accident de Tchernobyl. Ils doivent en effet répondre aux besoins les plus urgents des personnes déplacées, assurer le suivi médical des liquidateurs, des enfants et des autres personnes exposées aux radiations et remédier à l'impact de l'accident sur l'environnement et l'économie, et ce alors qu'ils sont en pleine récession. Depuis l'accident, le Bélarus consacre 20 % de son budget annuel à l'atténuation des effets de la catastrophe. L'Ukraine n'y consacre que 4 % alors que, selon les autorités, 20 % seraient nécessaires. La Fédération de Russie ne consacre que 1 % de son budget à l'atténuation des effets de l'accident.

B. Contamination de l'environnement et conséquences

47. De vastes étendues de terres agricoles et forestières autrefois productives sont devenues inhabitables et inexploitable pour plusieurs générations. Selon la Commission Tchernobyl du Parlement bélarussien, 30 % des 208 000 kilomètres carrés que couvre le pays ont été contaminés à divers degrés. Le Gouvernement ukrainien estime que 7 % de la superficie du pays (qui est de 600 000 kilomètres carrés), soit la superficie des Pays-Bas, sont devenus inexploitable, et selon le Ministère ukrainien pour l'atténuation des effets de l'accident de Tchernobyl, 40 % des forêts sont contaminées. En Fédération de Russie, on estime que 1,6 % de la partie européenne du territoire – 57 650 kilomètres carrés – présente une radioactivité de plus d'un curie de césium par kilomètre carré. Il est devenu très difficile d'exploiter ces terres de manière productive, ce qui a des répercussions sur l'économie, notamment au Bélarus et en Ukraine.

48. La croissance économique étant nulle dans ces pays, les possibilités d'emploi rémunéré sont rares, voire inexistantes, dans les zones où les populations déplacées ont été réinstallées. Dans ces conditions, où il est si difficile de s'assurer des moyens d'existence, beaucoup de gens n'hésitent pas à user de tous les moyens à leur portée pour survivre, même si ce faisant ils contribuent à répandre la radioactivité. Par exemple, bien que la loi le leur interdise, les populations qui habitent encore à proximité de la centrale de Tchernobyl se procurent couramment du bois contaminé – important réservoir de radioactivité – pour leur usage propre ou pour le revendre comme bois de construction ou de chauffage. On a signalé aussi que des aliments contaminés produits dans les régions polluées avaient été envoyés ailleurs, y avaient été traités, puis ont été réexpédiés vers les régions d'origine comme s'il s'agissait d'aliments parfaitement sains. Tout cela a contribué à répandre largement la pollution radioactive à travers les pays concernés et augmenté les risques pour l'ensemble de la population.

49. La Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a indiqué que la contamination des forêts constitue un risque secondaire non négligeable. En effet, pendant les fortes chaleurs de l'été, les incendies de forêts, en particulier dans les grands espaces boisés du Bélarus et de la Russie, libèrent dans l'atmosphère des nuages radioactifs qui se répandent ensuite au-dessus de vastes zones géographiques.

50. Fait plus inquiétant même, signalé par l'UNESCO, des populations qui vivaient dans des zones plus déshéritées encore, assaillies par les difficultés économiques qui sévissent partout dans la CEI, sont revenues s'installer dans les régions contaminées afin d'y bénéficier des avantages spéciaux qu'offre l'État.

51. Ces différents éléments contribuent à la dégradation du tissu social, générale dans les pays concernés. Tout ce qui pouvait aider à maintenir une certaine cohésion dans la société, même durant des périodes très difficiles, s'est progressivement désintégré. Des enquêtes de l'UNESCO et d'autres organisations ont fait apparaître que les enfants n'ont plus confiance dans leurs parents ni dans leurs maîtres, que la main-d'oeuvre qualifiée a fui les régions contaminées et que les gens, encore plus profondément désorientés du fait qu'il n'y a pas de services sociaux et communautaires convenables, se sentent totalement abandonnés.

IV. L'ASSISTANCE INTERNATIONALE

52. La communauté internationale s'est assez peu émue devant cette situation mêlée, où la précarité économique est encore aggravée par la dévastation du milieu de vie et où l'instabilité sociale est nourrie par les difficultés économiques. Voilà près de 10 ans que les victimes de la catastrophe de Tchernobyl attendent, parce qu'on a voulu rassembler des données matérielles incontestables avant de prendre des mesures, exigence qui sert largement de prétexte à l'inaction car beaucoup de choses ne pourront jamais être quantifiées.

53. L'attitude de la communauté internationale a été passablement incohérente. L'assistance offerte, par les organisations internationales et non gouvernementales et sur le plan bilatéral, a été très variable en quantité et très diverse dans sa nature. Seules quelques organisations internationales et quelques États Membres se sont montrés remarquablement généreux, avec des apports dont ils ont eux-mêmes décidé la nature ou qui leur ont été demandés dans leur domaine de compétence. L'ONU est particulièrement reconnaissante de ces contributions, qui constituent l'essentiel des mesures internationales prises jusqu'à présent. (On trouvera en annexe la liste complète des organisations internationales, des États Membres et des organisations non gouvernementales qui ont informé le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de ce qu'ils ont fait pour pallier aux effets de la catastrophe de Tchernobyl.)

54. Dans les pays éprouvés, on s'est souvent inquiété du déséquilibre entre les travaux d'enquêtes proprement scientifiques et l'assistance financière et matérielle tangible offerte pour faciliter le retour à des conditions plus normales. S'il est indispensable de faire des observations et des tests pour

recueillir des données exactes et mesurer avec précision les effets de l'irradiation, afin de faire progresser la science et les connaissances utiles dans d'autres domaines, cela ne doit pas exclure les projets concrets destinés à porter secours et assurer des conditions sûres aux 400 000 personnes qui ont été déplacées à la suite de la catastrophe et aux innombrables autres qui en subissent toujours les répercussions.

55. L'assistance se répartit essentiellement entre quatre grands domaines : santé, études scientifiques, développement économique, environnement. Beaucoup de pays et d'organisations internationales ont étudié de très près les incidences de la catastrophe, dressant le cartogramme de ses effets et de l'évolution probable de la situation, établissant des plans d'action et des dispositifs d'intervention en prévision d'un nouvel accident, élaborant des moyens pratiques de parer à la contamination de la chaîne alimentaire et du milieu naturel, etc. L'AIEA, l'Union européenne, la FAO et l'OMS, parmi d'autres, ont été particulièrement actives à cet égard.

56. Dans la mesure où les contributions le permettaient, on a continué à diagnostiquer et traiter les affections associées à la catastrophe et à mettre en place une infrastructure de santé publique qui permette de dépister et combattre les nouveaux problèmes de santé pouvant apparaître. En particulier, l'OMS et plusieurs donateurs de premier plan, notamment l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, le Japon et la Norvège, de même que certaines organisations non gouvernementales, se sont pour leur part intensivement occupés des questions de santé sur le terrain. Mais il faudra encore beaucoup d'apports matériels et de mesures concrètes pour que l'on puisse combattre efficacement et dans toute leur ampleur les effets médicaux, sociaux et psychologiques de l'accident de Tchernobyl.

57. Les fonds disponibles pour le Programme international de l'OMS concernant les effets sur la santé de l'accident de Tchernobyl (PIESAT) sont presque épuisés, malgré les dons généraux qui ont été versés par les Gouvernement japonais et finlandais et ce qui était alors la Tchécoslovaquie et qui ont permis le lancement de la phase pilote. Celle-ci s'est terminée en 1994 et il ne reste presque rien pour mettre en route des projets comme ceux qui visent les effectifs affectés au nettoyage de la centrale, la mesure des doses d'irradiation et l'épidémiologie des affections thyroïdiennes. Les deux premiers de ces projets s'adressent pourtant aux deux groupes les plus touchés, c'est-à-dire le personnel chargé de procéder à la décontamination et les enfants atteints d'un cancer de la thyroïde, et le troisième doit permettre aux autorités sanitaires de prévoir avec plus d'exactitude, en mesurant rétrospectivement les doses de radiations reçues et en calculant leurs effets probables, l'incidence et l'évolution des affections consécutives à la catastrophe.

58. Ces trois grands projets du PIESAT devraient pouvoir se poursuivre. Dans les trois pays considérés, beaucoup d'hôpitaux n'ont pas de matériel pour diagnostiquer et traiter comme il le faut les cancers et autres maladies qui peuvent être associés aux effets de la catastrophe de Tchernobyl. De plus, les médicaments sont chers et rares - le Bélarus, par exemple, a calculé qu'il n'a pu s'assurer que 40 % des médicaments nécessaires pour traiter les affections dérivant de l'irradiation.

59. L'un des projets les plus appréciés est une opération de l'UNESCO axée sur les centres de développement communautaire et conçue essentiellement pour remédier aux conséquences psychologiques et sociales de la catastrophe. On élargit actuellement les activités, en multipliant à la fois les services à l'intention de la population et le nombre de centres ouverts dans chacun des pays pour intégrer les secours extérieurs dans les stratégies nationales de développement durable. Comme prévu au départ, les dépenses de fonctionnement des centres sont en grande partie à la charge des trois pays concernés. L'UNESCO, aidée en cela par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour Tchernobyl, l'UNICEF, les Pays-Bas et deux organisations non gouvernementales, Diakonie et Caritas Internationalis, fournira jusqu'en juin 1996 des moyens de financement aux centres existants.

60. Mais il faudrait des fonds supplémentaires pour créer de nouveaux centres, engager de nouvelles activités dans ceux qui existent déjà et aider les trois pays les plus éprouvés à tirer les enseignements de leur expérience lorsqu'ils établissent leurs plans de développement à long terme. L'UNESCO, d'autre part, s'occupe activement d'arranger des jumelages qui assureront par la suite aux centres le bénéfice de relations avec le monde extérieur.

61. L'ONU estime que si les dons de la communauté internationale devenaient plus importants, il faudrait d'abord consacrer ces fonds a) à des activités concernant la santé; b) à mieux informer la population des conséquences de la catastrophe; c) à mettre en place des moyens de soutien socio-psychologique supplémentaires dans les collectivités et les écoles.

62. Comme il est peu probable que les 400 000 personnes qui ont été déplacées vers d'autres régions reviennent un jour dans leurs foyers, il faudrait mettre tous les moyens en oeuvre pour que ces gens trouvent dans les villes où ils se sont réfugiés suffisamment de logements, d'écoles, d'équipements collectifs et d'emplois. Il convient donc d'épauler autant que nécessaire, afin qu'il puisse être mené à bien dans son intégralité, le projet de zone économique et sociale lancé et financé par l'UNESCO dans le cadre de l'Équipe spéciale intersecrétariats des Nations Unies et dont la planification, financée par la France, le Danemark et la Communauté européenne, devrait être achevée en 1996.

63. Si les projets concernant l'environnement ne doivent pas primer sur les activités conçues pour répondre aux besoins immédiats et concrets de la population - c'est-à-dire maintenir un état général de santé satisfaisant et traiter les affections consécutives à l'irradiation - ils sont eux aussi importants. Parmi les projets qu'il convient d'étudier soigneusement, et d'entreprendre éventuellement, on pourrait essayer de trouver comment empêcher la radioactivité de s'échapper du sarcophage de Tchernobyl et de s'infiltrer dans la nappe phréatique, puis dans le Dniepr et la mer Noire, de parer le plus possible aux risques que présente le bois radioactif et de limiter la circulation de ce matériau, d'abaisser le taux de contamination des terres agricoles et de stabiliser les déchets radioactifs. Le projet EDEN (Énergie, Développement et Environnement) de l'UNESCO a été conçu comme un modèle de ce qui peut être fait pour sensibiliser la population de Tchernobyl à la nécessité de sauvegarder l'environnement.

64. L'AIEA, lorsqu'elle assiste les pays encore éprouvés aujourd'hui, concentre systématiquement les moyens limités qu'elle peut apporter là où ils seront exploités au mieux, par exemple sur des activités conçus pour essayer d'alléger les difficultés économiques et sociales des collectivités agricoles. Mais certains éléments font que l'assistance internationale ne produit pas tous les résultats que l'on pourrait en attendre – on peut citer par exemple l'insuffisance des mesures de dédommagement, ou l'ambiguïté de l'information lorsqu'il s'agit de mettre la population en garde contre les risque d'irradiation – et c'est aux pays bénéficiaires qu'il appartient de remédier à cette situation. D'une part, on y gagnerait grandement en efficacité, car les moyens pourraient être concentrés là où ils sont vraiment nécessaires, et cet effort national correspondrait aussi à la politique décidée par le Comité quadripartite de coordination pour Tchernobyl en ce qui concerne l'affectation de l'assistance internationale, ce qui aurait pour effet d'encourager ces dons extérieurs. L'AIEA serait prête à mettre son assistance technique et ses conseils à la disposition des autorités dès l'instant où celles-ci prendraient les mesures voulues.

65. Les organismes des Nations Unies ne disposant que de moyens extrêmement restreints, les projets de relèvement économique ne devraient pas figurer parmi leurs plus hautes priorités. On ne relancera pas l'activité économique en consacrant d'aussi maigres ressources au financement de projets ou d'études ponctuels sur le sujet. Il faudrait plutôt que les trois pays éprouvés eux-mêmes se mettent en devoir de résoudre sur le fond les grandes questions dont dépendent cette activité et la croissance.

V. COORDINATION ET MISE EN OEUVRE DE LA RÉACTION

66. La coordination internationale en la matière a pour principal mécanisme le Comité quadripartite de coordination des activités pour Tchernobyl, qui comprend le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies, lequel exerce les fonctions de coordonnateur des Nations Unies pour la coopération internationale pour Tchernobyl, ainsi que les ministres qui, dans les trois États les plus touchés, sont chargés des affaires relatives à la catastrophe. Ce comité se réunit une fois par an pour : a) évaluer les progrès de la réaction internationale à la catastrophe de Tchernobyl; b) déterminer ce qu'il reste encore à faire et qui peut être fait au niveau international pour résoudre les problèmes causés par la catastrophe; c) coordonner l'action sur la base des conclusions ci-dessus.

67. La participation à la réunion annuelle du Comité quadripartite a, ces dernières années, été élargie à l'Union européenne et aux institutions du système des Nations Unies qui sont membres de l'Équipe spéciale intersecrétariats pour Tchernobyl, à savoir l'UNICEF, le PNUD, le PNUE, la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), le BIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et l'AIEA. Ces organisations préparent et mettent en oeuvre les divers projets d'assistance et de recherche du système des Nations Unies pour combattre les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

68. Les bureaux des Nations Unies à Kiev, Minsk et Moscou sont chargés des activités relatives à l'accident de Tchernobyl et agissent en coordination avec les autorités et institutions nationales. L'UNESCO a, elle aussi, ouvert un bureau à Kiev pour coordonner les activités relatives aux centres de développement communautaire et appuyer la réalisation de ses 30 autres projets relatifs à Tchernobyl qui sont actuellement en cours. Enfin, dans le cadre de son programme international concernant les effets sur la santé de l'accident de Tchernobyl (PIESAT), l'OMS a établi un bureau de projet à Kiev pour le projet international sur la thyroïde.

69. L'Union européenne a été particulièrement active dans sa réaction aux problèmes posés par la catastrophe. Ses activités sont principalement coordonnées et mises en oeuvre par quatre bureaux de la Commission des Communautés européennes qui sont : a) la direction de la sûreté nucléaire, de l'industrie et de l'environnement et de la protection civile du Groupe des Vingt-Quatre, b) la direction de la sûreté nucléaire [toutes les deux relevant de la direction générale XI (environnement, sûreté nucléaire et protection civile)]; c) la direction de la recherche-développement technique [qui fait partie de la direction générale XII (science, recherche-développement)]; d) l'Office humanitaire de la Communauté européenne.

70. La fréquence des contacts qui ont eu lieu au cours des deux dernières années a facilité la coordination et la rationalisation des projets entrepris pour remédier aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Mais, souvent aussi, cela a mis en lumière l'insuffisance de fonds qui continue à entraver les efforts pour trouver au problème des solutions à la mesure de son ampleur.

71. En novembre 1993, une réunion du Comité quadripartite a été convoquée avec participation élargie aux membres de l'Équipe spéciale intersecrétariats ainsi qu'aux représentants des principaux pays bailleurs de fonds, de l'Union européenne et de la Banque mondiale. Ce devait être l'occasion de raviver l'intérêt des bailleurs de fonds et de procéder à des échanges de vues sur la politique des pays concernant la catastrophe de Tchernobyl ainsi que sur la mise en oeuvre de l'approche de l'ONU. Si la réunion n'a pas donné lieu à des annonces de contribution monétaire, les participants se sont néanmoins dits favorables au maintien de l'ONU dans son rôle de catalyseur de l'appui international et une division du travail a été esquissée.

72. Une réunion élargie du Comité quadripartite a eu lieu le 19 septembre 1994 : les Ministres du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine ont indiqué que l'attention internationale au problème de Tchernobyl avait faibli, mais on a noté que l'Union européenne, l'AIEA, l'UNESCO, l'ONUDI et l'OMS demeuraient fidèles à leurs engagements.

73. On a noté aussi que d'importants projets de l'OMS risquaient d'être compromis faute de contributions financières de la part des pays bailleurs de fonds. D'une manière générale, on a jugé insuffisant le financement des programmes relatifs à Tchernobyl dans la Fédération de Russie, en Ukraine et au Bélarus, mais aucun des États représentés à la réunion ou d'autres bailleurs de fonds n'ont promis de faire un plus gros effort. Les trois Ministres ont instamment demandé à la communauté internationale de soutenir davantage les actions en faveur de Tchernobyl.

74. La Fédération de Russie a, lors de cette réunion, proposé le lancement d'une importante initiative nouvelle : la création d'un "Centre international pour Tchernobyl". Les activités de ce centre comprendraient un regroupement de la masse de données issues des travaux de recherche entrepris par différents pays ainsi que par des organisations internationales et régionales, dont il ferait la synthèse, et à partir de quoi serait créé un programme unifié pour remédier aux conséquences de l'accident de Tchernobyl. Il reste cependant beaucoup de travail à faire concernant l'élaboration du mandat, la structure, l'emplacement, les sources de financement et la dotation en personnel de cet organisme avant de pouvoir prendre une décision sur sa création.

75. Avec l'approche du dixième anniversaire de l'accident de Tchernobyl, le 26 avril 1996, le Bélarus a proposé un certain nombre d'initiatives pour marquer cette date, notamment l'organisation d'un colloque qui serait intitulé "Dix ans après Tchernobyl" et la présentation, lors d'une cérémonie qui aurait lieu en avril 1996 au Siège des Nations Unies ou à l'Office des Nations Unies à Genève, de médailles commémoratives aux plus éminents des bailleurs d'aide aux victimes de la catastrophe. Le Bélarus était disposé à prendre à sa charge le coût de ces médailles et à accueillir une des réunions de l'Équipe spéciale intersecrétariats pour Tchernobyl, que présiderait le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le Bélarus voudrait aussi voir élargies les attributions des bureaux des Nations Unies dans les trois pays les plus touchés de manière à y inclure officiellement les activités relatives à la catastrophe de Tchernobyl.

76. En janvier 1995, les Ministres chargés, dans les trois républiques les plus touchées par la catastrophe de Tchernobyl – le Bélarus, la Fédération de Russie et l'Ukraine –, de remédier aux effets de cette catastrophe ont instamment demandé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de renouveler ses efforts en vue de mobiliser l'attention et les ressources de la communauté internationale pour la lutte contre les conséquences de la catastrophe. Ils ont noté que, tandis que le dixième anniversaire de la catastrophe approche, tout ce qui, dans l'incidence de la maladie, était imputable à la catastrophe, n'avait pas encore atteint son maximum.

77. Les Ministres ont recommandé d'engager les actions ci-après comme moyens d'attirer l'attention et de mobiliser des ressources en faveur de Tchernobyl : a) déclarer le 26 avril (date anniversaire de la catastrophe) journée mondiale de deuil commémorant le souvenir des victimes de la catastrophe nucléaire; b) convoquer, sous l'égide de l'ONU, une conférence internationale sur les conséquences de la catastrophe et l'effet produit sur la santé de la population de la planète et son environnement, ainsi que sur le renforcement de la coopération internationale; c) engager les pays potentiellement bailleurs d'aide à examiner les possibilités de renforcer la coopération à la solution des problèmes liés à la catastrophe sur une base aussi bien multilatérale que bilatérale, ainsi que sur celle de relations d'affaires; d) tout mettre en oeuvre pour veiller à ce que les problèmes liés à la catastrophe continuent à recevoir l'attention de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées ainsi que des gouvernements et organisations des divers pays.

78. À la fin de juin et au début de juillet 1995, le Coordonnateur des Nations Unies pour la coopération internationale en vue de s'attaquer aux

conséquences de l'accident de Tchernobyl s'est rendu à Minsk ainsi que, dans le sud du Bélarus, dans la région de Gomel, région touchée par la catastrophe. Il a pu mesurer ainsi par lui-même tout ce que la catastrophe a causé de tragédies et de perturbations dans la vie d'êtres humains. Le spectacle de ces régions "mortes", qui avaient dû être évacuées à la suite de l'explosion et dans lesquelles il n'y avait aucune activité humaine, était particulièrement impressionnant. Cette zone n'était plus qu'un vaste laboratoire pour l'étude des effets des rayonnements ionisants sur la flore et la faune. Tout aussi impressionnant était l'hôpital pour enfants, insuffisamment financé et surpeuplé, dans lequel on opérait la quasi-totalité des enfants du Bélarus atteints d'affections de la thyroïde. Ces enfants, dont beaucoup ont dû subir l'ablation de leur glande thyroïde, auront besoin de médicaments toute leur vie pour remplacer les hormones qu'ils ont ainsi perdues.

79. Le Coordonnateur des Nations Unies prépare actuellement une autre réunion élargie du Comité quadripartite qui doit avoir lieu à l'automne de 1995 à New York. Il s'agira principalement de déterminer quels projets prioritaires il reste encore à exécuter ainsi que les moyens nécessaires pour ramener l'intérêt public et l'attention des bailleurs de fonds sur Tchernobyl, avec attention spéciale aux moyens de marquer le dixième anniversaire de la catastrophe, le 26 avril 1996.

VI. OBSERVATIONS FINALES

80. Tchernobyl demeure une tragédie humanitaire de portée internationale dont il n'est possible de combattre les effets que par une réponse internationale forte et soutenue. Si 400 000 personnes au moins ont été obligées ou ont choisi de quitter leur lieu de résidence pour échapper aux dangers d'une contamination radioactive, la santé, aussi bien physique que mentale, de très nombreuses personnes demeure menacée.

81. Les cancers de la thyroïde ont enregistré une forte augmentation dans les trois pays et leur incidence est incontestablement imputable aux irradiations provoquées par la catastrophe de Tchernobyl. Les cas d'affections cardio-vasculaires et cardiaques ainsi que d'inflammations gastro-intestinales devraient également augmenter en raison des niveaux élevés et soutenus de stress et d'anxiété associés aux effets de l'accident. On a également noté une aggravation générale de la morbidité et une augmentation des cas de carences immunologiques, d'anémie, de problèmes neurocirculatoires ou d'affections respiratoires, de maladies de l'estomac et du conduit intestinal ainsi que des troubles du système cardio-vasculaire.

82. Les effets produits sur l'environnement ont, eux aussi, été catastrophiques. Plus de 10 % de la superficie totale du Bélarus, 7 % de celle de l'Ukraine et 1,6 % de celle du territoire européen de la Fédération de Russie sont actuellement contaminés.

83. La réaction de la communauté internationale n'a cependant pas été suffisamment soutenue. Certains pays ont donné généreusement et certaines organisations internationales ont été très actives, mais l'ampleur du problème de santé qui demeure posé est telle que beaucoup reste à faire. Les campagnes d'information du public, la sensibilisation aux problèmes posés à

l'environnement et la mise en place du réseau de centres communautaires de l'UNESCO, outre qu'elles contribueront à assurer la mobilisation démocratique de la population pour le développement économique et social des zones touchées, seront d'une importance capitale pour le succès des efforts de gestion des effets de la catastrophe. Surtout, il faudra que l'aide relative aux effets de la catastrophe soit intégrée aux stratégies de développement durable des trois pays touchés.

84. Un effort concerté devra être fait pour appeler l'attention de la communauté internationale, et en particulier celle des bailleurs de fonds, sur le fait que Tchernobyl demeure une très grave tragédie humanitaire et que l'ampleur de ses effets ne fera que croître au cours des 10 années à venir. Le dixième anniversaire de la catastrophe, le 26 avril 1996, offre une excellente occasion de galvaniser, un peu partout, l'intérêt des médias pour le problème. Plusieurs organisations internationales, suivant en cela l'Union européenne, l'AIEA et l'OMS, sont déjà en train de planifier des conférences internationales pour marquer l'occasion. Mais, étant donné l'ampleur du problème et l'absence de réaction des bailleurs de fonds sur le plan international, il faudra en faire davantage pour amener la communauté mondiale à mesurer la gravité du problème. C'est pourquoi la réunion élargie du Comité quadripartite qui doit se tenir à l'automne de 1995 devra arrêter les mesures concrètes à prendre pour marquer le dixième anniversaire de manière à en faire, non pas simplement une cérémonie du souvenir, mais une occasion d'encourager l'adoption de mesures d'assistance généreuses et tangibles.

85. Les ressources dont disposait le Fonds d'affectation des Nations Unies pour Tchernobyl sont épuisées et, sans nouvel appui de la communauté internationale, les efforts de l'ONU devront tout simplement cesser en un temps où les années d'études dont la catastrophe a fait l'objet ont enfin commencé à montrer que les appréhensions exprimées étaient justifiées et confirment une dévastation à la fois réelle et durable. La communauté internationale ne peut pas demeurer indifférente à la situation des victimes de la catastrophe de Tchernobyl : elle doit fournir une aide, à la fois financière et en nature, afin qu'il devienne possible de s'attaquer aux conséquences de cette catastrophe.

86. Dans les actions qu'ils engageront pour tenter de remédier aux effets de la catastrophe, les bailleurs de fonds devront veiller à concentrer leurs efforts sur les problèmes essentiels, car une dispersion de ces efforts risquerait de nuire à l'efficacité de toute intervention. La première des priorités devrait aller à la réalisation d'un nombre limité de projets de caractère pratique dans le domaine de la santé. Ceux-ci devraient viser à isoler, traiter et réduire les cas de maladie associés à l'accident de Tchernobyl, qu'ils aient pour cause une irradiation directe ou qu'ils soient provoqués par le stress et l'anxiété qui ont caractérisé les 10 dernières années dans les pays touchés. Cela comprendra épidémiologie et diagnostic, la mise en place et l'entretien d'équipements adéquats, la fourniture de médicaments et la création de centres de traitement ainsi que l'organisation de programmes de lutte contre le stress et ses ramifications.

87. Les projets économiques devraient viser à créer un cadre juridique complet en vue d'encourager et de protéger l'investissement étranger ainsi qu'à mettre en place l'infrastructure d'appui nécessaire pour lui assurer un impact durable.

Le projet de développement économique et social que l'UNESCO réalise à Gagarine est un exemple de ce qui peut être fait dans le domaine économique pour relancer l'activité économique d'une région quand on dispose d'une infrastructure et d'un soutien appropriés.

88. La réunion élargie du Comité quadripartite qui doit se tenir à New York sera pour les bailleurs de fonds une importante occasion d'être directement informés par les Ministres des trois pays touchés qui sont chargés des questions relatives à la catastrophe de Tchernobyl sur la nature et la portée du problème auquel ces pays demeurent confrontés. Cela fournira aussi l'occasion de renouveler les engagements de soutien qui ont été pris ainsi que d'annoncer ou de faire des contributions financières, soit au Fonds d'affectation pour Tchernobyl, directement aux agents d'exécution du système – membres de l'Équipe spéciale intersecrétariats pour Tchernobyl –, soit encore sur une base bilatérale, pour que la communauté internationale arrive à mettre définitivement fin à cette grave et persistante tragédie humaine.

ANNEXE

Organisations internationales, États Membres et autres organisations
dont l'ONU a reçu des informations concernant les activités relatives
à la catastrophe de Tchernobyl

I. SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Département des services d'appui et de gestion pour le développement
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
Commission économique pour l'Europe (CEE)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Bureau international du Travail (BIT)
Fonds monétaire international (FMI)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

II. AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Union européenne

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

III. ÉTATS MEMBRES

Allemagne

Autriche

Bélarus

Colombie

Équateur

Fédération de Russie

Finlande

Japon

Kenya

Lesotho

République arabe syrienne

Ukraine

IV. AUTRES ORGANISATIONS

Tchernobyl Help

Sasakawa Memorial Health Foundation
